

Le Centre d'analyse stratégique vient de publier sa note d'analyse n° 234

Les vacances des Français : favoriser le départ du plus grand nombre

Alors que l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) définit les vacances comme un déplacement d'agrément d'au moins quatre nuits consécutives hors du domicile, **un tiers des Français ne partira pas dans l'année et 3.5 millions ne partent jamais.**

Les freins au départ sont nombreux : les raisons financières sont sans surprise les premières évoquées par 37 % des Français, mais les raisons de santé et familiales, l'isolement ou bien encore les contraintes professionnelles sont également largement citées.

Par ailleurs, si les Français partent en plus forte proportion que la moyenne des Européens (avec 62 % contre 56 %), **ce taux de départ ne progresse plus depuis près de dix ans** malgré l'importance de l'effort public.

Or, les bénéfices des vacances sont multiples tant sur le plan du bien-être personnel, de l'autonomisation, du lien social, du soutien à la parentalité ou de la lutte contre l'exclusion.

Dès lors, quels sont les freins au départ que l'on peut identifier ? Comment optimiser et coordonner les aides financières existantes ? Au-delà des soutiens budgétaires, quelles actions restent à entreprendre pour favoriser l'accès aux vacances du plus grand nombre ?

Le Centre d'analyse stratégique présente autour de deux axes, sept propositions afin de permettre au plus grand nombre de partir en vacances :

1. Définir une politique globale de soutien au départ en vacances pour tous :
 - au niveau national, expliciter **les objectifs et les moyens de l'ANCV** dans une convention la liant à l'État

PLUS
D'INFOS

www.strategie.gouv.fr

Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable
de la Communication
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr
Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37
Port. : 06 46 55 38 38



Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel. Il s'appuie sur un comité d'orientation qui comprend onze membres, dont deux députés et deux sénateurs et un membre du Conseil économique, social et environnemental. Il travaille en réseau avec les principaux conseils d'expertise et de concertation placés auprès du Premier ministre :

- le Conseil d'analyse économique,
- le Conseil d'analyse de la société,
- le Conseil d'orientation pour l'emploi,
- le Conseil d'orientation des retraites,
- le Haut Conseil à l'intégration.

et articuler cette démarche avec la politique vacances de la branche Famille ;

- établir une cartographie des structures du tourisme social pratiquant des tarifs différenciés selon les revenus afin de les faire connaître du grand public et d'initier une réflexion sur leur devenir ;
- au niveau territorial, améliorer l'offre de services en termes d'aides et d'accompagnement par une meilleure coordination des acteurs. Celle-ci pourrait emprunter une forme plus ou moins intégrée : communication partagée, fonds communs de financement, schéma local de développement.

2. Développer en priorité des actions en direction de quatre publics cibles :

- pour les personnes n'étant jamais parties : **fixer un objectif national ambitieux de premier départ** invitant à mobiliser en ce sens les aides disponibles ;
- pour les jeunes : **s'assurer qu'ils soient partis au moins une fois au sein de l'Union européenne avant leurs 20 ans.** Développer à cet effet les programmes européens « Jeunesse en action » et « Sac ados » ;
- pour les personnes en situation de handicap : **promouvoir et fluidifier le système d'échange de logements adaptés** en labellisant les sites Internet qui leur sont dédiés ;
- pour les aidants familiaux : **garantir la possibilité d'un départ annuel en vacances** comme modalité du droit au répit.

Note d'analyse directement téléchargeable sur : www.strategie.gouv.fr

Rubrique : les Publications – notes d'analyse

Retrouvez aussi les dernières actualités du Centre d'analyse stratégique sur :

- Facebook : [centredanalysestrategique](https://www.facebook.com/centredanalysestrategique)
- Twitter : [@CAS_France](https://twitter.com/CAS_France)

**PLUS
D'INFOS**

www.strategie.gouv.fr

Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable de la Communication
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr
 Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37
 Port. : 06 46 55 38 38